

**Liberté
Égalité
Fraternité
Laïcité**

La lettre
de **O.L.L.**



Bulletin de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère

N°1 Janvier 2011

SOMMAIRE

P.1
Edito
P.2-P.3
L'oeil de l'OLL
ici et ailleurs
P.4
Carte scolaire
Adhésions

E

D

I

T

O

R

I

A

L

Halte aux contrefaçons

Les inventeurs de la Laïcité n'ont pas déposé de brevet. Oubli historique qui autorise toutes les contrefaçons.

A l'extrême droite, voilà maintenant que les nouveaux chevaliers de l'Occident Chrétien endossent une imitation d'armure laïque dans leur lutte contre le Sarrasin. Voilà que les descendants des anti-dreyfusards, ceux qui balaient d'un revers de main «les détails de l'histoire» et plaisantent sur les fours crématoires, voilà que des néo-pétainistes, ennemis de la République autant que des Lumières qui l'ont engendrée, haineux de tout ce qui peut élever l'humain, se revendiquent d'une valeur qu'ils ont toujours combattue. On croit rêver!

Non, mesdames et messieurs, la Laïcité n'exclut pas, elle intègre, c'est même sa raison d'être. Elle respecte les consciences et protège les pratiques religieuses. Ne nous servons pas de la provocation d'une poignée d'extrémistes, qu'il faut condamner sans angélisme, pour jeter l'anathème sur des millions de Musulmans qui respectent les lois de la République.

D'autres associations se réclamant de la Laïcité appellent aussi à des apéros géants «saucisson-pinard». Certes, beaucoup de Français pratiquent ce rituel bachique. Il ne saurait pour autant prétendre à l'universalité. En effet, outre les Juifs et les Musulmans, en sont exclus les végétariens, les abstinents et ceux dont l'état de santé ne permet aucun écart de régime.

Redevenons sérieux car le sujet est grave. Plus subtile et perverse nous semble la Laïcité «qualifiée» du Chanoine de Latran. Ce vénérable ecclésiastique, qui se trouve être par ailleurs Président de notre République, s'est fait le chantre d'une pédagogie douteuse où l'instituteur est inférieur au prêtre dans la valeur morale. Au

delà de l'insulte proférée envers nos enseignants publics est réaffirmée une prétendue supériorité du croire sur le savoir dans la construction mentale des individus et dans le règlement de certains problèmes sociétaux. Exeunt les athées et autres agnostiques qui sont décrétés de fait sans foi ni loi. C'est une dialectique dangereuse que les extrémistes de tous bords apprécieront à sa juste valeur. C'est surtout une régression historique au pays des Lumières.

Qu'il nous soit permis de lire entre les lignes. Cette crise de foi, dans un monde où le seul vrai dieu est le Fric, n'est cependant pas politiquement innocente. Une laïcité «libérale» pourrait, par exemple, subventionner les cultes en leur transférant ensuite l'aide sociale, l'Education, la sécurité et bien d'autres choses à des fins destructrices pour l'idée républicaine. Chacun s'occupe de ses ouailles et tout le monde se porte mieux. Après tout, cela fonctionnait si bien sous l'ancien régime! C'est en se substituant à un Etat défaillant que des mouvements fondamentalistes ont acquis une incontestable popularité dans beaucoup de pays du Moyen-Orient.

Face à ces faussaires, nous voulons faire entendre notre voix. Hélas, les micros se tendent plus volontiers vers les provocateurs car ils assurent l'audience. Les défenseurs de la Laïcité n'occupent pas le devant de la scène médiatique. Nous voulons leur donner la parole. Ils défendent un avenir pacifique pour l'Humanité. C'est cette parole que nous souhaitons porter, y compris auprès des responsables religieux adeptes d'une foi apaisée. C'est la raison d'être de l'OLL et nous espérons que ce petit bulletin y contribuera modestement.

Jean-Marc Rouveyre

AVIS A NOS ADHERENTS

Ce numéro est un ballon d'essai. Nous avons essayé de traduire une bonne idée sur le papier (et la toile). On doit sûrement pouvoir faire mieux. Pour cela, nous avons besoin de vos avis, de vos suggestions, de vos conseils, de vos critiques et... de vos encouragements.

Continuez à nous envoyer tout ce que vous pouvez glaner ici ou là en lien avec la Laïcité. Merci et à bientôt par courrier (papier ou électronique).

Contact «La Lettre de l'OLL» :

Joël Pitt
joel.pitt@wanadoo.fr

Jean-Marc Rouveyre
rouveyre.jm@wanadoo.fr



Brèves

Bienvenue chez les Ch'tis version laïque: Conseil extra-municipal de la Laïcité

« Et dire qu'il y a quelques mois, plusieurs personnes sur cette tribune ne s'adressaient ... pas la parole, se méprisaient... Aujourd'hui, ils vont devoir réfléchir ensemble. C'est bien non ? »

Hier matin, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, Tourcoing intronisait son conseil extra-municipal de la laïcité et du vivre ensemble et attirait des commentaires enthousiastes comme celui de cet observateur. C'est la première fois qu'une ville crée une telle instance chargée de faire en sorte que les uns vivent bien avec les autres. **« Nous voulons faire de la République une communauté humaine, fraternelle et vivante »**, a résumé le maire, Michel-François Delannoy.

Initiative intéressante mais qui pose question. Doit-on, dans une instance consultative municipale devant donner un avis sur la «Politique» de la Cité, inviter les représentants des cultes en tant que tels? Qui représente les athées et les agnostiques dans ce «Conseil»?

Le Président PS de la région Limousin demande la suppression de la laïcité

«Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional du Limousin, se dit membre du Parti Socialiste, mais demande par les avocats de son Conseil Régional, payés avec les deniers publics, au Conseil d'Etat de supprimer la laïcité en France parce que celle-ci, selon ses juristes, serait « discriminatoire !!! »

On aurait entendu le Père Jaurès se retourner dans sa tombe!

Laïcité municipale

La mairie de Cahors a décidé de ne plus subventionner les écoles maternelles privées de la commune. Les 56000 € récupérés seront reversés aux écoles publiques.

C'est aussi le cas de la commune d'Elné dans les Pyrénées Orientales.

Quand on vous dit que c'est possible!

La dette publique

Nous avons reçu l'excellente analyse de Raphaël THALLER et Lilian BRISSAUD, brillants économistes, sur la question de la dette publique que nous ne pouvons reproduire ici mais que vous pouvez consulter sur les sites des journaux suivants : Humanité 18 novembre 2010 et, plus détaillée, Droit d'Alerte N°11.

Cette analyse confirme ce qu'au travers de notre incompétence sur ces questions nous avons cru percevoir. Pour faire simple, il semblerait que les sommes colossales empruntées au fil des ans à des banques bienveillantes ne seraient pas le résultat de l'inconséquence d'une population de flambeurs vivant très au dessus de ses moyens mais d'une diminution drastique des revenus de l'impôt. Ce qui tranche avec la pensée unique

que nous assèment quotidiennement les médias à grand coups d'antenne. Nous ne nous sommes pas fixés pour objectif, au sein de l'Observatoire, d'entrer dans un débat technique sur ces questions. Nous devons par contre rappeler avec force que la Laïcité est indissociable d'un service public de qualité financé par les deniers publics. Diminuer l'impôt a pour double effet d'augmenter la dette et de transférer le coût de la solidarité au privé (assurance pour ceux qui le peuvent et caritatif pour les autres). Deux bonnes raisons pour qu'une juste fiscalité continue à assurer la pérennité d'un système social concernant tous les citoyens indépendamment de leurs différences. N'oublions pas que, même en France, des groupes fondamentalistes ne manquant ni de moyens ni de militantisme sont prêts à se substituer à un Etat défaillant.

«Justice sociale et laïcité sont indissociables»

Dans l'Humanité du 29 novembre, Henri Pena-Ruiz remet les pendules à l'heure sur le sens et les vraies valeurs de la Laïcité. On y retrouve les grands axes qu'il avait développés à Mende dans ses deux conférences. Il revient notamment sur le lien étroit entre Laïcité et justice sociale. Sans forcément partager l'optimisme du philosophe quant à l'universalité de l'idée laïque, son analyse sans angélisme de la situation réelle en France nous donne du bon grain à moudre. Elle nous permet, en outre, de mieux asseoir nos positions et d'affûter nos argumentaires. Bref, une saine lecture pour les militants de notre cause!

Sainte Geneviève

«C'est une tradition maintenant bien établie dans la gendarmerie. Chaque année, vers la fin novembre, on fête sainte Geneviève, patronne des gendarmes. Jeudi soir, une messe a été célébrée à la cathédrale par monseigneur François Jacolin, évêque de Mende. Ensuite, le colonel Gilles Cossas, commandant du groupement, a invité les autorités civiles et militaires du département, les élus, les associations des anciens combattants ainsi que les gendarmes à un vin d'honneur servi dans le salon d'honneur de la caserne Pradeille en présence du préfet, Dominique Lacroix...»

Que Sainte-Geneviève soit la patronne des gendarmes comme Sainte Barbe est celle des mineurs, fêtée par de fervents cégétistes (comme l'a rappelé l'un de nos adhérents lors de notre AG), cela prouve que nous sommes dans une société fortement marquée par le Christianisme et que, souvent, le culturel a enfanté le culturel.

Mais cet article nous pose au moins 2 questions.

-Rien n'interdit à l'Eglise de dire une messe pour Sainte Geneviève et rien n'interdit à des gendarmes catholiques pratiquants d'y assister.

L'a-t-on imposée à des gendarmes non catholiques?

-Le colonel a-t-il intégré la messe dans le programme officiel des festivités militaires? Dans les invités du pot ne figurent pas les autorités religieuses. Autrement formulé: les deux manifestations sont-elles dissociées ou non? L'article laisse planer un doute, dans quel but? Le journaliste écrit-il ses désirs ou la réalité? On doit pouvoir s'informer...



Brèves (suite)

Un Observatoire de la Laïcité à Nantes

Saluons la création d'un Observatoire de la Laïcité à Nantes même si l'on peut regretter que l'initiative en revienne à un parti politique. Notre mission est de rassembler autour d'une idée partagée par beaucoup de monde indépendamment de tout esprit partisan. L'associer à un sigle politique nous paraît un frein à sa diffusion. Bonne chance tout de même.

Des chrétiens engagés contre l'islamophobie

Très bon papier dans l'Huma du 15 janvier (hyperlien) de Jean Riedinger, secrétaire de l'Observatoire chrétien de la Laïcité, qui rappelle que l'émotion légitime des chrétiens devant les attentats dont ils ont été victimes en Irak et en Egypte ne doit pas aboutir à un réflexe communautaire mais qu'*«il convient de nous émouvoir avec autant de force du sort de toutes les victimes de l'intolérance et du fanatisme, quelles que soient leurs convictions ou leur croyances religieuses.»*

Il conclut en réaffirmant la force de la Laïcité en tant qu' *«instrument juridique de portée universelle.»*

Dans le même numéro, on note l'excellente chronique de Jean-Emmanuel Decoin (hyperlien) qui dénonce avec son talent habituel les faux laïques qui *«défigurent»* la laïcité à la française.

A vos agendas!

**Jeudi 24 mars 2011 à
18h salle Urbain V
à Mende**
Débat de

**Monique Pinçon-Charlot
et Michel Pinçon**

en partenariat avec la
Bibliothèque municipale et les
Ami(e)s de la Bibliothèque.

La conférence sera suivie
d'un «pot laïque»
à la salle St Ippide

Communiqué de la Ligue de l'Enseignement

Amendement Carle: encore une atteinte à la laïcité

Un amendement au projet de budget 2011, attribuant 4 millions d'euros à l'enseignement privé sous contrat, a été voté cette semaine par le Sénat. Et ce, malgré l'avis défavorable du gouvernement et de la commission des finances.

C'est un vote inacceptable. Alors que l'Education Nationale prévoit des coupes budgétaires sans précédent, ce vote va permettre le rétablissement de 250 postes supplémentaires à l'enseignement privé sous contrat.

Cet amendement a été proposé par le sénateur UMP Jean-Claude Carle, qui a jugé *« disproportionné »* l'effort demandé cette année au privé. De qui se moque-t-on ? Sur les 16 000 postes supprimés en 2011, 1 633 seulement concernent le privé. Or, selon la règle, revendiquée par l'enseignement catholique lui-même et concédée en 1985, 20% des moyens de l'Education nationale lui sont attribués. Si l'on

acceptait cette logique, plus de 3 400 postes devraient lui être retirés.

Jean-Claude Carle s'est déjà illustré par une loi créant de nouvelles dépenses supportées par les communes en faveur de l'enseignement privé. Cette loi a introduit pour la première fois la notion de « parité », parité censée être établie entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat. Une notion contraire à différence de nature, de missions et d'obligations entre l'enseignement public et les établissements d'enseignement privés.

Nous n'acceptons pas une nouvelle atteinte à nos principes et demandons à la commission mixte paritaire de ne pas valider le vote du Sénat. Nous ne souhaitons pas ranimer la guerre scolaire mais nous restons profondément attachés à la primauté du service public et à la laïcité de la République. Notre mobilisation générale autour de la journée anniversaire de la loi 1905, le 9 décembre, sera aussi l'occasion de contester la loi comme l'amendement Carle.

En 2011, Philippe Le Breton reste politiquement incorrect (Pascaline Mesnage)

Le maire de Joué-lès-Tours veut continuer à défendre les valeurs de tolérance et d'humanisme. Quitte à être politiquement incorrect.

En 2010, Philippe Le Breton a fait connaître Joué-lès-Tours au-delà des frontières de l'Indre-et-Loire. *« Lorsque j'ai mis le mot laïcité sur le fronton de l'hôtel de ville, ce n'était pas pour provoquer, mais pour rappeler qu'il y a des valeurs fondamentales de la République à défendre. »* Voilà ce que le maire de la deuxième ville du département a déclaré, hier soir, sur la scène de l'espace Malraux, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Pas de changement de cap, donc. Quitte à passer pour un élu *« politiquement incorrect. »* Face aux Jocondiens, et à quelques personnalités comme le maire de Ballan-Miré, le tout nouveau président de la CCI, le secrétaire général de la préfecture, ou encore le directeur de la sécurité publique, Philippe Le Breton assume.

Et pourtant, en 2011, le maire de Joué-lès-Tours aspire à davantage *« d'harmonie »*, pour oublier les bémols, voire les petits couacs, de l'an passé. *« Je voudrais atteindre une nouvelle forme de solidarité, une sorte d'accord parfait. »* Sur tous les terrains : culturel comme politique.

A l'échelle locale, Philippe Le Breton sait combien la tâche reste importante dans ses quartiers. *« On est face à une poudrière sociale »*, lâche le maire, qui a reconnu que les démolitions menées par l'Anru (*), *« ça ne suffit pas, on n'a pas traité l'humain. »* Face à la délinquance, *« c'est l'ensemble des acteurs de la société qui doit réagir. »* Et la vidéoprotection alors ? *« Il n'y a pas de caméras de droite ou de caméras de gauche, ce qui compte c'est la liberté de vivre en sécurité, affirme Philippe Le Breton. Il faut garder raison et trouver une juste mesure. »*

*) Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Le chèque éducation, machine de guerre contre l'école républicaine

Claire Mazon - Tribune - Lundi 27 Septembre 2010

Claire Mazon, du SNALC s'insurge contre la création d'un « chèque éducation », qui privilégierait les établissements côtés aux dépens de ceux en difficulté. Une logique qui renforcerait le pouvoir des parents d'élèves au détriment du système éducatif lui-même.

Dans une récente brochure sur papier glacé, Anne Coffinier, directrice et co-fondatrice de la Fondation pour l'École, se félicite d'un sondage commandé par son organisation sur la perception du « chèque éducation » par les Français. 74% des personnes interrogées se déclarent favorable à « un système qui permette à chaque famille de financer la scolarité de ses enfants, quel que soit l'établissement choisi », et 85% chez les sympathisants de gauche.

Une carte scolaire laïcicide

Une nouvelle fois, la Lozère paye un lourd tribut à la chasse au fonctionnaire. On a beau y être habitué, on ne s'y fait pas. Reconnaissons au libéralisme le mérite de la cohérence. Pourquoi maintenir des enseignants dans des zones où les médecins libéraux n'osent pas mettre les pieds (nous reviendrons d'ailleurs sur ce problème qui ne peut laisser indifférent un militant laïque)?

Nous ne rappellerons pas les chiffres, ils sont dans les « Cahiers de l'OLL » que vous avez sûrement reçus. Les cartes « peau de chagrin » jointes parlent d'elles-mêmes.

Même dans notre département, le choix des parents se fait de plus en plus rarement sur des critères confessionnels. Quand on doit rejoindre son travail tôt le matin et que l'on en sort tard le soir, on va au plus près et au plus pratique. Le militantisme est soluble dans la galère du quotidien. A cet égard la perte de 50

postes EVS qui contribuent à un meilleur fonctionnement des établissements est un autre coup porté à la qualité de notre école.

Plus largement, en Lozère et ailleurs, on a pu constater que beaucoup de transferts public/privé s'opéraient à partir de faiblesses réelles ou supposées de l'École républicaine (accueil, proximité, formations particulières, sécurité...). La réduction des moyens a toujours été un choix comptable, il se double maintenant d'un choix idéologique revendiqué.

Le petit ouvrage de monsieur Nouvel, que l'actualité a tiré de nos étagères, nous rappelle qu'il fut une époque où la gestion du territoire s'opérait avec le souci du service public. Hélas, les temps ont changé et en observant les cartes (Cahier N°5), on peut constater que la logique destructrice des cartes scolaires successives a transformé de larges portions de notre département en désert laïque.

Votre soutien moral nous va droit au coeur, votre adhésion irait droit dans notre tirelire et nous permettrait de faire plus et mieux. Alors, si vous souhaitez partager notre combat pour préserver une laïcité d'Etat seule capable de faire vivre dans la paix et l'harmonie la riche diversité de notre pays découpez un des bulletins ci-dessous et renvoyez le nous au plus vite.

Observatoire de la Laïcité de Lozère (O.L.L.)

Bulletin d'adhésion 2011

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : @ :

Montant de la cotisation individuelle (10€ minimum) :

Par chèque à l'ordre de l'OLL

à adresser à : Observatoire de la Laïcité de Lozère

FOL 48 - Rue des écoles – 48000 MENDE



Observatoire de la Laïcité de Lozère (O.L.L.)

Bulletin d'adhésion personne morale 2011

Nom de l'Association :

Adresse :

Téléphone : @ :

Cotisation personne morale (25€ minimum) :

Par chèque à l'ordre de l'OLL

à adresser à : Observatoire de la Laïcité de Lozère

FOL 48 - Rue des écoles – 48000 MENDE

